

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'Ami de la Religion et de la Patrie.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Vol. I.

QUEBEC, 18 DECEMBRE, 1847.

No. 1.

PROSPECTUS.

Un grand nombre de personnes respectables regrettent depuis longtemps l'absence, dans le district de Québec, d'un journal destiné spécialement à défendre les intérêts religieux de la grande majorité des habitants du Bas-Canada, sans négliger cependant, les intérêts politiques, les intérêts matériels de cette section de la Province. Le district de Montréal possède un journal de cette nature; depuis longtemps on se demande pourquoi le district de Québec qui ne le cède pas en importance à celui de Montréal, ne jouirait pas du même avantage?

Invité, sollicité à combler la lacune qui existe sous ce rapport, dans notre district, nous avons cédé aux nombreuses sollicitations de personnages respectables et respectés, et nous nous sommes décidé à entrer dans la carrière si épineuse et si ingrate du journalisme.

Notre but principal étant de défendre les intérêts religieux, nous combattrons par la plume des écrivains catholiques les plus éminents "les doctrines anti-religieuses et par conséquent anti-sociales qui cherchent à se faire jour. Nous dévoilerons les ténébreuses entreprises de l'impie, de l'hérésie, déguisées sous le masque de l'hypocrisie, et nous joindrons notre voix, sinon éloquent, du moins sincère et courageux, aux voix courageuses et éloquentes qui défendent les principes éternels de la religion et de la morale." Nous regarderons comme notre devoir le plus sacré de donner la publicité à tout ce qui est de nature à favoriser, à développer l'action si libérale, les tendances si philanthropiques du catholicisme.

Comme il ne peut exister de solides principes religieux sans l'instruction, nous développerons de tout notre pouvoir la cause de l'instruction populaire; cette cause si noble et si belle sur le succès de laquelle repose l'avenir de nos compatriotes; persuadé que nous sommes, que sans l'instruction, la liberté ne peut pleinement exister, et que l'instruction d'un peuple est la mesure de son bonheur, de sa prospérité et de ses mœurs.

Les intérêts politiques étant inséparables des intérêts catholiques dans le Bas-Canada, c'est pour nous un devoir de nous occuper de la défense de ces intérêts; et comme on a droit d'exiger notre profession de foi à cet égard, nous la ferons en peu de mots. A la vue de l'exploitation éhontée que le Haut-Canada depuis l'Acte d'Union, fait du Bas-Canada, il est impossible d'être en faveur de l'ordre de choses politiques actuel du pays; il est impossible de se déclarer le champion d'une administration dans laquelle le Bas-Canada n'est pas représenté, d'une administration que ses amis méprisent, injurient et repoussent; d'une administration qui n'a pas rougi

de faire une réponse insolente, aux justes réclamations du clergé catholique du Bas-Canada relativement aux biens des Jésuites. Tant que le Bas-Canada ne sera pas représenté dans les communes de la province suivant le chiffre de sa population, il est évident que toujours il sera tenu dans un état d'ilotisme politique, que toujours le Haut-Canada l'exploitera comme par le passé. Nous regardons la modification de l'Acte d'Union qui soumet le plus grand nombre à la volonté du plus petit, comme les préliminaires nécessaires et indispensables d'un meilleur ordre de choses. Nous demanderons donc pour le Bas-Canada, non-seulement d'être traité comme l'égal du Haut-Canada, mais encore nous insisterons sur le droit qu'a le Bas-Canada, d'être représenté dans le Parlement Provincial d'après le chiffre de sa population. Tant que cet acte de justice n'aura pas été fait, nous le disons sans crainte, le système représentatif, le gouvernement responsable, en tant que le Bas-Canada y est concerné, ne seront qu'une déception hontense, une moquerie sanglante, jetée par la métropole à la face de la population du Bas-Canada. Nous réclamerons pour tous les habitants de cette province, la liberté et la justice dues à tout sujet anglais, quelque soit son origine, sa croyance religieuse ou ses principes politiques.

C'est pour soutenir les principes que nous venons d'émettre, que nous entreprenons la publication de *L'Ami de la Religion et de la Patrie*. Mais pour nous tenir à la hauteur des exigences et des goûts du pays, nous tâcherons de satisfaire les uns et les autres en tempérant la gravité des matières religieuses, la sécheresse des articles politiques ou philosophiques, par des matières scientifiques, des mélanges de littérature qui, tout en étant recommandables sous le rapport littéraire, pourront sans danger être lus de tous. Nous ne manquerons pas de donner à nos lecteurs des articles sur l'agriculture appropriés aux besoins, aux circonstances du pays, et des extraits des journaux européens ou provinciaux consacrés spécialement à l'agriculture, cette partie vitale et la plus importante de l'industrie.

L'Ami de la Religion et de la Patrie, paraîtra tous les Samedis et contiendra huit pages, 24 colonnes de lecture, et donnera par année la matière de plus de 15 volumes ordinaires. Le prix de l'abonnement est de DEUX PIASTRES par an, payable par semestre, outre les frais de port.

Ce journal contiendra à chaque numéro un bulletin des nouvelles ecclésiastiques, locales et étrangères, un résumé des nouvelles politiques de la semaine, et enfin, toutes les matières qui peuvent intéresser le lecteur Canadien. Nous adressons le présent numéro à MM. les Curés, les

prêtres de vouloir nous honorer de leur patronage, et d'avoir la complaisance de faire connaître la tâche que nous nous sommes imposée et que nous continuerons avec persévérance, si un nombre suffisant d'abonnés nous le permet. Comme nous aurons besoin d'un Rédacteur pour la conduite générale de notre journal, nous nous sommes assuré pour l'avenir, la collaboration de J. CREMAZIE, Cér., avocat, qui a consenti à nous aider gratuitement dans la carrière que nous nous proposons de parcourir, si nous recevons du public catholique l'accueil sur lequel nous croyons avoir quelque droit de compter.

Les abonnements seront reçus, francs de port, à la Librairie Ecclésiastique de MM. Crémazie, No. 12, Rue la Fabrique, et No. 9, Rue Ste. Famille.

STANISLAS DRAPEAU,
PROPRIÉTAIRE.

Religion.

ESSAI SUR LES POSITIONS RESPECTIVES DE LA SCIENCE ET DE LA RELIGION.

Vide ergo ne lumen, quod in ta est, tenebrae sint (Luc. XI, 35.)

Do l'aveu du plus grand nombre de penseurs clairvoyants et désintéressés qui jugent la marche des faits et des idées, nous sommes arrivés à l'une de ces époques où l'humanité, après s'être vainement, durant des laps d'années, retournée sur sa couche de souffrance, change de situation, et envisage ses propres destinées sous un jour nouveau. Les nations sont dans l'attente, et les esprits regardent avec anxiété quel est le mouvement qui va s'opérer: instant de formidable crise où les principes de vie et de mort sont remis en question, pour ressortir de la lutte plus obscurs ou plus éclatants. Jamais, on peut l'affirmer, la lutte ne fut plus grave, plus décisive qu'elle ne l'est de nos jours; et, ce qui est bien propre à consoler les amis de l'ordre et de la vraie liberté, c'est que tout présage un nouveau triomphe à la religion. Le dix-huitième siècle avait émis contre elle les intelligences, avec quelle habileté et quelle ardeur, vous le savez! La raison et la science avaient été appelées pour aider à détruire le royaume de Dieu, et voilà que la science et la raison, après avoir fouillé dans les entrailles de la terre, sondé les abîmes de l'océan, interrogé les profondeurs des cieux, exploré les monuments de toutes les nations et de tous les âges, n'ont trouvé des accents que pour bénir et admirer, comme autrefois Balaam, le peuple qu'elles étaient venues maudire. Nous ne prétendons point cependant, avancer que cette victoire nouvelle du christianisme s'ob-

tienne sans réclamations et sans murmure de la part de l'incrédulité. Son orgueil d'autant plus incurable que chez elle il s'identifie avec l'intelligence elle-même, ne lui permet pas de céder un triomphe qu'elle se promet depuis tant de siècles, et qui lui échappe toujours au moment où elle croit le tenir. Ouvrez les yeux, s'écrie-t-elle dans son délire, en nous présentant ses vaines et sèches élocubrations, ses lamentables et creux systèmes; réjouissez-vous, car ceci est la nourriture et la vie des esprits. Soyez heureux. Et les hommes, un moment séduits par d'éblouissantes promesses, portent avidement à leur bouche le fruit, doux quelquefois à leurs lèvres, mais qui doit les remplir d'amertume, et ils s'écrient dans leur tristesse: Nous avons goûté de votre fruit, et nous voilà plus affamés que jamais.

Qui pourrait compter le nombre de plans nouveaux que nous avons vus et que nous voyons successivement éclore pour le plus grand bien et pour la plus grande gloire de l'humanité? Durant les dernières années de la restauration, un jeune homme, frais sorti de rhétorique ou de philosophie, négligeait ses cours de droit ou de médecine pour brigner les honneurs d'une gloire facile, en abordant une tragédie ou un vaudeville, quelquefois en imprimant une innocente satire. Ces temps sont déjà loin de nous. Au spectacle d'une prospérité luxurieuse a succédé celui d'un mécontentement et d'un malaise universel. Les esprits les plus frivoles ont participé au mouvement général qui nous entraîne vers ce qui est grave et sérieux. Quelles que soient les causes des mécomptes qu'elle a éprouvés, et qu'il ne nous appartient pas de rechercher et de recapituler ici, la société souffre et se plaint. Après la manie des compositions dramatiques est née dans les rangs de la jeunesse la manie des réformes sociales, et il est peu d'hommes sachant passablement lire et écrire qui n'aient au moins, dans leur poche ou dans leur cerveau, une recette médicale pour la guérison politique et rationnelle de leurs semblables, un plan d'organisation infaillible pour reconstruire sur d'autres bases l'édifice dérépité et vermoulu de la société. A l'œuvre, à l'œuvre, vous tous guérisseurs et maçons philanthropes, sous quelque dénomination nouvelle ou ancienne que vous nous apparaissez; Chatellistes, Saint-Simoniens, Fourieristes, Egalitaires, Communistes, Utilitaires, Socialistes, Humanitaires, Possessionnaires, etc., etc. Hâtez-vous, et, achevant de nous démontrer de la manière la plus éclatante, votre impuissance radicale au moment même que l'empire du monde vient à vous être passagèrement livré par un secret et redoutable jugement d'en haut, ensevelissez vite dans les ténèbres votre réputation vouée désormais au ridicule, et laissez les peuples déçus par vos expériences qu'ils sont exposés malheureusement à payer par tant de sang et de larmes, supplier le Dieu des miséricordes que les temps de sa justice soient abrégés.

Une circonstance qui lui impose de remarquer dans les efforts multipliés des réformateurs de toute espèce, c'est que tous, presque sans exception, dans le but de

légitimer leurs prétentions, cherchent à s'appuyer sur les données de la philosophie, en ce qui se rapporte aux éléments constitutifs et aux besoins primordiaux de la nature humaine. L'incrédulité sceptique et railleuse du dix-huitième siècle, se préoccupant fort peu de ce qu'elle pouvait substituer aux ruines qu'elle entassait en riant, ne songea qu'à faire place nette, et nous savons bien ce qu'on y a voulu fonder! De nos jours, à la plaisanterie lourde et pédante de Bayle, qui prit sous la plume de plusieurs écrivains tristement célèbres une grâce et une légèreté cruelle, on a substitué l'observation froide et méthodique de Bacon. Au lieu des applaudissements et de la familiarité des grands seigneurs dont s'enivrait la vanité des littérateurs et des philosophes du siècle passé, nos auteurs, n'ayant plus la ressource, ou, si vous l'aimez mieux, affranchis de la nécessité de se prosterner devant les idoles descendues de leur piédestal, sollicitent la faveur du peuple souverain, et, comme l'instruction, bien ou mal ordonnée, a été versée sur la tête du peuple, pour nous servir d'une expression reçue, les courtisans de la puissance ont dû s'adresser dans leurs écrits à la raison, nous ne disons pas générale, mais à la raison commune. De là tous ces systèmes philosophiquement conçus ou donnés comme tels, dans lesquels on trouve le moyen de faire servir à une flatterie intéressée des calculs arides et des abstractions métaphysiques. Ne demandez pas si ces inventions de fraîche date reposent sur des fondements certains qui satisfassent et rassurent la raison de l'homme qui pense. De quel droit viendraient s'imposer à notre croyance et à notre soumission des systèmes qui n'ont, pour se recommander, ni l'appui d'une logique exacte, ni le crédit d'une autorité reconnue? — L'autorité! ils la renvoient aux peuples enfants, et toute fiers de s'être émancipés en secouant le joug de la tradition et de la foi, ils établissent leur intelligence privée seul juge des doctrines formulées publiquement par eux; comme si, en définitive, la décision générale qui parvient à s'affranchir des conditions de temps et d'espace, ne formait pas une autorité tout autrement imposante qu'un jugement individuel, de quelque part qu'il vienne, et n'établissait pas une présomption de vérité tout autrement précieuse! — La logique! mais elle doit reposer sur des faits et des principes, et quels faits, quels principes peuvent-ils invoquer pour soutenir leurs innovations téméraires? A qui apprendrons-nous que la philosophie, ou plutôt les philosophies de notre temps, comme les philosophies de tous temps, en sont encore à chercher une base sur laquelle elle se puisse asseoir? Dites-nous donc quelles vérités philosophiques ont été acquises depuis cinquante années, et démontrées plus péremptoirement que ne le fait l'immuable catholicisme? La physiologie et la psychologie s'enveloppent d'épaisses ténèbres; la morale inhabile à définir les véritables rapports de Dieu et des êtres créés, vacille et chancelle toujours sur ses fondements; aussi, quoiqu'il y ait de contradictions entre les écrivains qui s'arrogent le droit de tracer sans l'intervention d'une autorité

humaine les limites du juste et de l'injuste! Les sciences physiques sont à peine sorties de l'état d'embryon, et ce qu'elles nous ont appris n'est du reste nullement propre à résoudre les difficultés qui s'élèvent dans le ressort de la pure intelligence. Dans le domaine de ces sciences elles-mêmes nous rencontrons à chaque instant des faits qui témoignent combien nous sommes loin de pouvoir déduire des premiers principes tout ce que renferment les cas les plus simples. Nous avons encore formulé très-peu de ces lois générales d'où se déduisent des inductions directes, et qui nous donnent les solutions des phénomènes physiques comme d'autant de problèmes dont nous avons les éléments.

Des sciences d'observation peuvent rendre cependant, et elles rendent en effet, un témoignage solennel à la religion, à mesure qu'elles s'éclaircissent et se développent. Qui peut aujourd'hui songer sans rire à la physique de Voltaire, qui se faisait de ses erreurs autant d'armes contre la révélation? Les accidents et les phénomènes dont il abusait pour ébranler la foi des faibles, aujourd'hui sont devenus des preuves irréfragables qui confirment le récit de la Genèse. L'ethnographie, l'ontologie, la géologie, en un mot toutes les branches de la science concertent, concourent, conspirent en faveur du catholicisme, et le croyant, rempli d'une consolation pieuse à la vue de cette masse de témoignages que toute la nature lui fournit à l'envi, remercie du fond de son cœur le Dieu qui l'a fait naître chrétien. Non, la religion de Jésus-Christ ne redoute pas la lumière; non, elle n'interdit pas l'étude de la science pratiquée avec l'humilité qui convient à celui qui a vu de près et qui connaît la faiblesse et les misères de l'humanité déchue. Le Dieu qui a fait l'intelligence de l'homme pour l'aimer, le servir et l'adorer, ne lui interdit pas l'usage des nobles facultés dont il a doté son âme. Non, il n'est pas vrai, disait Herschell (1), que la science donne à ceux qui la cultivent une idée exagérée d'eux-mêmes, qu'elle les conduise à douter de l'immortalité de l'âme, à rejeter la révélation. Elle ne peut au contraire que produire un effet tout opposé. Les rapports de toute espèce qui jaillissent autour du véritable philosophe dans le cours de ces recherches, la place qu'il occupe dans l'échelle de la création, la conscience de sa faiblesse, celle de l'impuissance où il est de suspendre, de modifier même le plus léger mouvement de ce magnifique système qu'il cherche à pénétrer, ne peuvent manquer de le convaincre que l'humanité, l'espérance sont ce qui lui convient le mieux.

Nous avons insisté sur le peu de fonds que le philosophisme pouvait faire sur la science, parce que chacun sait combien sont arrogantes sous ce rapport les prétentions de l'incrédulité. Elle ose reprocher à la religion de commencer par exiger l'abnégation de la raison individuelle, et elle ne veut pas s'apercevoir que c'est sur elle-même que retombe de tout son poids cette accusation, lorsqu'elle s'épuise à

(1) Discours sur l'étude de la philosophie naturelle.

échafauder son imagination et ses rêveries sur des faits et des principes plus que douteux, sur des assertions sans preuves. Les exemples s'abonderont sous notre plume. Au contraire, lorsque la religion qui, nous le proclamons, est parfaitement à même de se passer de tout secours étranger, veut bien invoquer le témoignage des sciences naturelles, elles s'empressent de répondre à son appel, et, dans les cas les plus défavorables, c'est-à-dire, lorsqu'elles se taisent, faute de documents et d'expériences suffisantes, elles ne peuvent prêter au champion du rationalisme un démenti formel. Ainsi, ni les recherches de l'astronomie physique, ni celles de la géologie ne l'autorisent à regarder le globe que nous habitons comme n'ayant une durée éternelle; tandis que certaines circonstances de sa constitution physique indiquent une origine, une formation. Ainsi la chronologie mieux étudiée dépouille impitoyablement les Egyptiens, les Indiens, les Chinois, des centaines de siècles qui réjouissaient si fort l'esprit et le cœur du bon patriarche de Ferney. Ne trouvons-nous pas dans la philosophie elle-même le témoignage le plus irrécusable de la vérité du christianisme, puisque la seule négation de cette vérité, par une condition heureusement inhérente à l'erreur, conduit tant de penseurs renommés dans les absurdités aussi grossières qu'innombrables dont les philosophes, les premiers, se sont sentis humiliés? Pour démontrer à la philosophie le faux de ses maximes, sa profonde ignorance des besoins de la nature humaine, il suffit de la mettre à l'essai de ses propres théories.

D'où vient en dernière analyse l'infinité supérieure de la doctrine religieuse, si ce n'est du soin qu'à pris constamment le christianisme de conserver intact le dépôt de sa triple révélation, qui, à proprement parler, ne fait qu'une seule et même révélation? Bacon observait qu'il n'y a pas de phénomène naturel qui se puisse expliquer isolément d'une manière satisfaisante; que tous se tiennent et s'éclaircissent mutuellement. Cette remarque est encore bien plus vraie dans l'ordre de la religion que dans celui de la nature. Son existence toute entière remontant jusqu'à la création, et devant se poursuivre sans interruption, même momentanée, suivant la parole expresse de son fondateur, jusqu'au dernier jour qui luira sur le monde, se présente avec un ensemble et une majesté propres à confondre l'orgueil le plus intrépide, si, lorsqu'il s'agit pour lui de s'abaisser et d'adorer, il ne préférerait fermer les yeux pour nier à son aise l'éclat de la lumière. Là, tous les faits n'ont qu'un motif, tous les mystères qu'une raison. Admirable unité que cette unité catholique où tout conspire à la gloire de Dieu, même les créatures inanimées, même les créatures dévoyées et rebelles. Tous les fidèles, dit Bossuet, sont un en Jésus-Christ, et par Jésus-Christ un entre eux; et cette unité, c'est la gloire de Dieu par Jésus-Christ et le fruit de son sacrifice.—Dans l'unité de l'Eglise toutes les créatures se réunissent, car Dieu veut que tout concoure à l'unité, même le schisme, la rupture et la révolte.—Telle est donc la composition de l'Eglise, mélangée de forts et d'in-

firmes, de bons et de méchants, de pécheurs hypocrites et de pécheurs scandaleux: l'unité de l'Eglise enferme tout et profite de tout.... Cette Eglise, ainsi composée, dans un si horrible mélange, se dévèle néanmoins peu à peu et se défait de la paille. Le jour lui est marqué, où il ne lui restera plus que son bon grain; toute la paille sera au feu. Une partie de cette séparation se fait visiblement dans le siècle par le schisme et par les hérésies; l'autre se fait dans le cœur et se confirme au jour de la mort, chacun allant en son lieu. La grande, universelle et publique séparation se fera à la fin des siècles par la sentence du Juge.—Alors l'Eglise ira au lieu de son règne, n'ayant plus avec elle que ses membres spirituels, démolés et séparés pour jamais de tout ce qu'il y a d'impur: cité vraiment sainte, vraiment triomphante, royaume de Jésus-Christ, et régnaute avec Jésus-Christ.

P. PERENNES.

(A continuer.)

Littérature.

HISTOIRE D'UNE ROSE, RACONTÉE PAR ELLE-MÊME.

Elle releva sa tête mourante, et commença ainsi son histoire :

« Hier... — la vie des fleurs compte si peu de jours! — c'était hier, je m'en souviens encore, ma fragile enveloppe, dilatée par le premier rayon du soleil, s'entr'ouvrit doucement et me fit éclore au milieu de mes sœurs, fraîches et jolies comme elles.

Etourdi par l'air et le grand jour, je n'étais d'abord timidement cachée sous ma plus large feuille: mais peu à peu, le premier instant d'étonnement passé, je me hasardai à lever la tête, et à regarder curieusement autour de moi.

Ma tige s'élevait gracieuse sur un des plus beaux rosiers, qui jamais nient pris naissance dans ce pays, où l'on nous cultive par centaines, pour nous cueillir et nous vendre à peine écloses.

Aussi loin que ma vue pouvait s'étendre, je voyais des roses, partout des roses. Je crus d'abord que, seules, nous remplissions l'univers; mais un oiseau vint à passer: mon regard le suivit dans son vol, l'alouette au haut des airs commençait sa chanson; mille bourdonnements confus s'élevaient dans les grandes herbes; je compris qu'il y avait dans le monde d'autres êtres que des fleurs.

Alors, ma pensée grandissant, je me demandai qui avait créé tout ce que je voyais et moi-même. Un souffle léger glissa dans l'air et remplit l'espace d'un seul nom: Jehova.—Ce nom éveilla dans mon esprit naissant une pensée inexprimable de grandeur et d'amour, et cette pensée m'inspira un hymne de reconnaissance au créateur du ciel, de la terre et des roses.—Je sentis que, s'il est beau, s'il est doux de vivre, il est plus beau, plus doux encore de rendre grâce à Dieu de la vie qu'il nous a donnée. Je saluai le maître de la nature; je le remerciai de ce qu'après avoir dispensé la vie à tant d'êtres divers, il m'en avait fait ma petite part en m'envoyant aussi, à moi, faible fleur, un rayon de soleil pour me réjouir.

Après ma prière, je promennai ma vue avec ravissement sur ce qui m'entourait; j'admirai le soleil, je contempalai le ciel, je bus la rosée, j'écoutai le vol des sylphes et le chant du grillon; mon calice entr'ouvert aspirait l'air pur du matin: mon parfum, bien faible encore, s'exhalait doucement; je m'abandonnai à la vie, et je me mis à jouir nonchalamment de l'existence en me bercant heureuse sur ma tige.

Cependant j'étais étonnée de voir mes sœurs tristes et languissantes. Quelques-unes même pleuraient; hélas! elles reconnaissaient déjà le sort que nous préparait l'avenir. Ecloses de la veille, elles avaient un long jour d'expérience, et presque toutes, plus épanouies que moi, en savaient beaucoup plus sur les choses de ce monde. Voilà pourquoi, sans doute, des larmes s'échappaient de leur calice et tombaient en gouttes brillantes sur leur vert feuillage.

Moi, tout occupée à me débarrasser de mon enveloppe, à déplier mes pétales, à m'épanouir au plus vite, je n'avais garde de songer que cette vie à peine connue, et que je trouvais si douce, eût pour tous des peines amères et une prompt fin.

Les discours de mes sœurs ne tardèrent point à m'éclairer. Elles devisaient gravement et faisaient de grandes conjectures sur ce qui allait leur advenir. Les roses ne se ressemblent point entre elles. Il y a dans leur caractère une foule de nuances qui les distinguent. Les unes sont folles, coquettes et légères; d'autres sages, dociles et sérieuses. Et cette différence se marquait bien dans la diversité de leurs souhaits.

—Que m'importe d'être cueillie ce matin ou ce soir, disait une rose à cent feuilles, esprit fort qui se pavanait orgueilleusement sur sa tige; ne faut-il pas toujours finir par là? Le zéphir a passé, emportant mes parfums sur son aile. Que me faut-il de plus? J'ai vécu; je veux mourir.

—Oh! non pas moi, s'écria plus loin une rose du Bengale. Qu'ai-je fait dans ce champ, sinon d'éclore? Je ne connais rien ici-bas. Le soleil est beau, sans doute; mais, sous les lambris dorés, il y a des plaisirs et des fêtes, j'en veux ma part. Et la clarté de ces lustres splendides, aux sons mélodieux des cadences légères, je veux entourer de mes fraîches guirlandes la taille gracieuse de la jeune fille. Mêlée à sa blonde chevelure, sans aiguillon pour elle, je la suivrai dans ses fêtes pour la parer et l'embellir; voilà le destin que j'envie.

—Oui, qu'on me cueille, s'écria près de moi une rose pourpre, à la tige altière, qu'on me cueille, qu'on me porte à la ville. Ici, nul ne me voit, et je veux être vue. J'étale dans ce champ mes plus vives couleurs, le zéphir passe et m'oublie; je suis belle cependant. Je veux aussi briller et plaire; n'importe pour cela d'être cueillie! Ce n'est pas acheter trop cher un jour de bonheur et de gloire.

—Soit chose que de plaire, répondit d'une voix aigre la rose unique. Moi, je veux vivre d'abord, et vivre pour moi-même. Vous n'entendez rien à ce monde, mes sœurs. S'épanouir le moins qu'on peut afin de prolonger son existence, renfermer ses parfums en soi pour mieux en jouir, voilà le bonheur. Bonsoir, Mes-

dames, je referme mon calice. Tandis qu'on vous cueillera, moi, je dormirai.

— Je voudrais vivre pour aimer, dit à son tour la simple rose des champs; mes frères rameaux s'attachent comme le lierre; j'aime la goutte de rosée qui m'arbrève, et les joyeuses phalènes qui me visitent; j'aime le chant de la cigale dans les blés et les plaintes de l'air dans les bois; j'aime la vie et ses doux mystères: voilà pourquoi je m'effeuille sous la main qui m'arrache à ma tige; voilà pourquoi je ne veux pas mourir encore.

— C'est le mois de la vierge Marie, chanta doucement une petite rose blanche. Je lui garde mes parfums comme un encens. Pour elle je veux être cueillie. Je veux mourir sur son autel.

— Grand Dieu! m'écriai-je enfin saisie d'effroi, que parlez vous donc toutes d'être cueillies et de mourir? A peine sommes-nous écloses!

— Hélas! ma pauvre enfant, répondit une voix grave au-dessus de ma tête; il faut bien remplir son destin, et chacun ici-bas a sa loi qu'il faut suivre.

— Grand'mère, dit en se redressant un petit bouton à l'air mutin, au tour vermeil, vous en parlez vraiment bien à votre aise. Vous qui comptez au moins quatre longs jours, vous avez eu le temps de contempler le soleil et la nature, d'écouter le zéphyr, de respirer et de vivre; partez avant nous, si le cœur vous en dit.

— On ne me cueillera point, répondit la voix grave avec tristesse. J'étais belle, on me conserve pour ma graine. Mes parfums sont passés, les soupirs de l'air effeuillent ma corolle, et, pendant qu'ils emportent mes pétales félicités, je vois tomber autour de moi mes enfants, mes sœurs, tous ceux que j'aime. Bientôt je resterai seule dans ce champ désert et dépouillé.

— Puisque vous êtes sûre qu'on ne vous cueillera pas, reprit le petit bouton, laissez-moi me cacher sous vos grandes feuilles. Je suis si petit! Je n'ai pas encore eu le temps de faire une prière.

Et souple, courbant sa tige délicate, le petit bouton disparut sous le feuillage de la rose trépan.

— Viens, ma sœur, me cria-t-il de son abri, viens vite; voilà les hommes. Dépêche-toi.

J'allais le suivre; un bruit que j'entendis me fit tourner la tête. C'était le murmure des roses cueillies qui se disaient adieu.

Au même instant, je sentis une vive douleur: deux doigts robustes me saisirent, et je tombai au milieu de mes compagnes éplorées...

Moment affreux! Violentement arrachée à ma tige, enlevée au champ paternel, à mes innocentes joies, tremblante en des mains étrangères et cruelles, je me voyais perdue. Frappée avant d'avoir pu former, comme mes sœurs, mon souhait d'avenir, j'ignorais quel allait être mon sort.

— Dieu puissant!—murmurai-je du fond de ma misère,—toi seul sais quel destin m'attend dans ce vaste monde où l'on me jette. Je ne suis qu'une petite rose, épanouie à peine; mais tu ne m'abandonneras pas dans ma détresse. Ta toute-puissance, qui a créé les cieux et leur merveilles, saura bien me faire une place pour l'instant que tu me donnes à vivre. Rien de ce qui est

sorti de tes mains ne peut périr; tu ne m'as pas créée sans but; toi, dont l'oreille entend les vœux du cirou caché sous l'herbe, dont l'œil compte les innombrables atomes de l'air, veille sur moi, et donne à ma faible fleur son heure d'utilité sur la terre.

A ces mots, ma voix s'éteignit; ma sève s'écoulait de ma tige coupée; je me sentais défaillir, et bientôt je perdais toute perception de ce qui se passait autour moi.

Je revins à l'existence par une sensation si douloureuse, que je me crus tombée à jamais dans le froid empire de la mort. Mais non; c'était la vie qu'on me rendait en me plongeant, pour me raviver, dans une eau pure et glaciale. J'en étais toute baignée, toute engourdie. Je ne pouvais soutenir ma corolle mourante; mes feuilles languissaient à mes côtés, mes pétales perdaient leurs couleurs vermeilles, et mes étamines, penchées sur leurs filaments affaiblis, laissaient échapper leurs anthères et disaient adieu aux amours.

Que je souffrais! mais je n'osais dire ma souffrance, car je ne voyais autour de moi aucune de mes sœurs; mêlée à d'autres fleurs dont les parfums m'étaient inconnus, je retenais ma plainte amère. Et cependant, pour une rose, qui n'a pas encore vu se coucher le soleil, il est bien triste d'abandonner le sol natal et de sentir la vie s'échapper quand on la commence à peine.

Encore, pensai-je, si un rayon de soleil venait me visiter comme autrefois, si je pouvais entendre une voix amie! Si, au moins, je m'étais fanée sur ma tige! Où donc est celui dont ce matin même je saluai la puissance et la grandeur? d'où vient qu'il m'a créée pour me faire si cruellement souffrir? Se pourrait-il qu'il abandonnât ses créatures? Lorsque tantôt je le priais à la clarté du jour, j'avais le cœur si plein d'amour et de bons desirs! Quel mal ai-je fait pour être puni? mes faibles aiguillons n'ont jamais blessé personne, pas même la main qui m'a cueillie; est-il juste que je souffre ainsi?

Pauvre rose ignorante que j'étais! Lorsque je me livrais aux murmures, je ne savais pas que chaque être ici-bas a son heure d'épreuve douloureuse à subir, et que, pendant cette heure, l'adversité, comme l'eau glacée que buvait ma tige, apporte avec elle des forces pour le temps qui va suivre.

Depuis, j'ai compris cela et bien d'autres choses encore par l'enseignement que j'ai reçu.

Cependant, autour de moi, régnait une grande agitation; ce n'était plus comme aux champs où les nuages passaient silencieusement, où le doux frémissement du zéphyr dans mon feuillage, le gazouillement des oiseaux, les voix parfumées de mes compagnes formaient d'agréables concerts. Ici, tout était bruit, mouvement et désordre, comme dans la tempête; les hommes allaient, venaient, se croisaient en tous sens avec de grands airs affectés. J'eus peur d'abord de ce tumulte; puis il arriva que peu à peu je m'y habituai; ma souffrance en fut distraite et apaisée. Je sentis mes forces renaitre et la vie me remonter au cœur, si bien que je devins curieuse de voir ce monde; tout m'y sembla terne et déplaisant, et ce lieu appelé la ville, dont mes compagnes faisaient un si grand état,

me parut une fort triste demeure.

Parmi les allans et les venans, beaucoup s'empressaient autour de nous. Les uns vantaient notre beauté, notre fraîcheur et passaient; les autres s'arrêtaient pour nous marchander. Bientôt, toutes les fleurs qui m'environnaient, emportées, dispersées, me laissèrent seule, livrée à mes réflexions.

La journée s'avavançait, quand vint se placer devant moi une pauvre femme dont les humbles vêtements, les traits fatigués, les yeux pleins de larmes, disaient la misère et les chagrins. Elle me contempla longtemps d'un œil d'envie disant: Ma pauvre fille aime tant les roses!... Puis elle ajouta: Celle-ci est bien jolie! sa vue réjouirait le cœur de ma pauvre fille malade; mais elle est trop chère pour moi. Et la pauvre femme, soupirant, s'en alla avec tristesse.

La bouquetière avait entendu et le souhait et le soupir, et elle en avait été émue. Les bonnes gens s'aident entre eux. La pauvre femme fut rappelée, et moyennant quelques deniers, heureuse et reconnaissante, elle m'emporta!

Ainsi j'étais vendue.... et vendue à vil prix! J'en rougis de honte. Je songeai que, sans doute en ce moment, placées dans des vases précieuses de Sèvres ou du Japon, mes sœurs étalaient leurs brillantes couleurs dans la demeure somptueuse des grands. Je comparai avec leur sort celui que le ciel me faisait. Je murmurai dans mon cœur, et je baissai ma tête humiliée.

La pauvre femme, me tenant avec précaution, m'emportait d'une course rapide. Bientôt nous arrivâmes devant un grand bâtiment, à l'aspect sombre et sinistre. Nous entrâmes par une porte étroite et basse qui se ferma lourdement sur nous.

— Juste ciel! m'écriai-je, où suis-je? Où suis-je? Où me conduit-on? Quelles sont ces hautes murailles qui cachent le jour? Que ces cors sont petites et humides! que ces pavés sont froids! Le soleil se lève-t-il sur cette terre?

Nous parcourûmes de ténébreuse galeries, où des figures livides passaient en silence comme des ombres: celle qui m'emportait avançait d'un pas furtif en cachant ses larmes. Elle s'arrêta enfin devant une lourde porte de fer, au-dessus de laquelle était écrit en gros caractères, ce mot terrible: CONDAMNÉS!...

Hélas! c'était la demeure de l'expiation.

Après une longue attente, la porte s'entrouvrit pour nous donner passage, et la voix brisée de l'infortunée put à peine prononcer un nom... celui de sa fille.

Sa fille!...—Avec quels transports la pauvre mère prit dans ses bras le corps frêle et amaigri qui gissait sur la dure! de quelles caresses elle couvrit le front décoloré, les yeux caves, les joues terreuses de la *Condamnée*!

Que se dirent-elles pendant le peu d'instants qui leur fut accordé? Je ne sais.—J'entendis des mots de déshonneur, de crime, de jugement mêlés à des cris de douleur et de révolte. Je vis les mains de la mère se lever pour bénir, puis on l'emporta mourante.

La condamnée la suivit des yeux. Mais dans le sourire amer de ses lèvres crispées, dans son regard effrayant, il y avait plus

de reproche et de désespoir que de tendresse et de regret.

Lorsque dans nos champs, avant d'éclorre, j'entendais mes sœurs parler de jeunes filles, je me les figurais jolies, heureuses, innocentes comme nous. Quand la pauvre femme m'avait emportée pour sa fille malade, je voyais celle-ci, dans ma pensée, un peu faible et pâle, comme une de nous après un orage. Jamais, dans ma pure essence de fleur, je n'aurais pu supposer ce que je voyais.

Interdit, effrayé, j'aurais voulu comme l'oiseau avoir des ailes pour m'enfuir. La condamnée, restée seule, me saisit de sa main brûlante, et, attachant sur moi un regard plein d'envie et de haine :

— Tu es fraîche, me dit-elle, et moi je ne le suis plus ; ton parfum est suave, et mon haleine est empestée ; tes pétales embaumés se dilatent purs à la lumière, et moi je suis coupable et flétri ! Va-t'en !

Et me rejetant loin d'elle, elle se détournait pour pleurer. — Sans doute, ses larmes coulaient sur sa vie qui allait s'éteindre, sur son enfance passée si vite qu'elle la quittait à peine, sur sa jeunesse perdue, peut-être sur ses fautes.

Tremblante, cachée sous mes feuilles, moi aussi je pleurais. — O mes sœurs, ô mes chères compagnes, mon beau ciel bleu, mon horizon fleuri, et toi joyeux zéphyr, qui te berçais près de moi dans un rayon de soleil, où étiez-vous ?

Le jour passe, la nuit tombe sur la terre, et le silence se fit dans la prison. Le sommeil visita ce lieu d'épreuve expiatoire. Mais quel sommeil ! mêlé de plaintes douloureuses, de songes effrayants !

La condamnée agitée, haletante sur sa couche, se réveillait pour se plaindre et maudire. Pendant que la fièvre brûlait son corps, que la souffrance, comme un serpent, s'attachait à ses membres, ses lèvres desséchées murmuraient des paroles sans suite. Les souvenirs parlaient en elle, et les remords tourmentaient son ame.

Le jour revint ; il parut, et je ne songeai point à le saluer. J'étais anéanti devant une si grande raie. Une pitie immense m'écraint.

Elle était si jeune, la condamnée ! ses traits dans le repos conservaient encore si naïve la fugitive empreinte de l'enfance ! La dégradation était sur son front, mais que l'innocence avait dû y être belle !

J'oubliai qu'elle m'avait rejetée. Je l'aimai comme une pauvre fleur brisée par la tempête et je conçus un grand désir de lui plaire afin d'accomplir le vœu de sa mère et de distraire sa souffrance. — Pour elle je relevai mon calice languissant, je m'efforçai d'être plus fraîche et plus belle pour charmer son dernier jour. Ce sera là, me dis-je, mon heure d'utilité sur la terre.

Elle sortit enfin de l'affreux silence de la nuit ; son premier regard tomba sur moi, et je m'en réjouis, car ce regard avait perdu son âpre dédain : il était abattu, plein de faiblesse, de prière et d'angoisse.

— Je voulais y rappeler la vie et l'espoir ; j'ignorais le langage des jeunes filles, j'employai celui que m'avait donné la nature ; j'exhalai mes plus suaves par-

fums, et j'épanouis mon calice avec amour.

La condamnée me sourit amèrement. — Pauvre rose que j'ai rejetée, me dit-elle, dernier don de ma mère, que viens-tu faire ici ? Te voilà fraîche et charmante comme à ton premier soleil... comme je le fus moi-même dans mes premiers jours. Ici, on souffre, on expie, on meurt !... Toi, si pure, qu'y viens-tu faire ?

On m'a dit autrefois que les jeunes filles et les fleurs ont ici-bas même destinée. Hélas ! il n'en est rien ; votre lot, petite fleur, vaut mieux que le nôtre. Vous avez vos tempêtes et vos orages comme nous avons nos douleurs et nos misères ; mais nos fautes... vous les ignorez. Et cependant, vous aussi, vous pouvez être souillées. Un insecte dévastateur dépose en vous un ennemi cruel qui grandit et vous dévore ; des animaux immondes s'attachent à votre tige en rampant jusqu'à votre feuillage ; ils laissent leurs traces impures. Mais à vos maux il y a un remède. La main habile qui vous fait naître et qui vous cultive poursuit votre ennemi jusque dans votre sein, l'en arrache et ferme la plaie ; une onde bienfaisante descend du ciel, coulé sur vous, efface vos souillures et vous rend votre beauté première. — Mais nous !... Mais moi !... Moi, coupable et condamnée !... Qui peut me refaire ce que j'étais ? Quelle onde bienfaisante me purifiera ? Où est la main qui me soignera dans mon abjection ? Qui peut me rendre mon innocence ? Dieu ! sa miséricorde !... le repentir !... Mais Dieu, où est-il ? Ne m'a-t-il pas abandonnée dans ma misère... ? Pourtant on dit qu'il m'a créée... Qu'il a créé tout ce qui existe... Toi aussi, petite rose...

Que tu es jolie ! ajouta-t-elle en me prenant entre ses mains tremblantes ! que ton parfum est suave ! que ta tige est frêle et gracieuse ! Que tes couleurs sont admirables, et que la main qui te fit est savante ! — Pourtant à quoi bon tant de magnificence en toi pour finir si tôt, pour te flétrir ici ? Est-ce pour me visiter que tu fus formée ? Dieu t'a-t-il faite si belle pour me consoler dans ma prison ? — Est-ce pour me dire le nom de celui qui prend soin de toi que tu es venue ? Ah ! si Dieu qui envoie le soleil et la rosée aux fleurs des champs, si Dieu qui t'a donné ta couleur et tes parfums, petite rose, voulait m'assister à cette heure d'angoisse !...

La condamnée se tut ; elle demeura pensive et recueillie en elle-même.

Et moi, j'admirais émerveillée, j'ouvrais ma corolle toute grande à ces paroles. De longs soupirs s'exhalèrent de la poitrine oppressée de la jeune fille ; des larmes tremblaient au bord de ses paupières, et pourtant une joie divine m'agitait. — Immobile, affaissée sur elle-même, elle semblait vaincue par une force puissante, et je frémissais doucement comme à la brise du soir. — L'aube blanchissait à peine les tristes murailles de la prison, et je voyais resplendir la front pâle de la condamnée ; ses lèvres tremblantes s'agitaient, et moi, ignorant de ces choses, incertaine de ce qui allait suivre, j'attendais. Mais le repos de la mort régnait dans les vastes salles, et rien n'en venait troubler le calme profond.

Tout à coup, dans le silence, s'éleva un cri de résurrection.

— Mon Dieu ! j'espère en vous. Oui, quand tout m'abandonne et m'échappe, j'espère en vous !

C'était la condamnée, dressée sur sa couche, les yeux et les mains au ciel, priant avec transport.

— Mon Dieu, disait-elle, je veux croire et me repentir. Faites descendre sur moi votre miséricorde ; ayez pitié de moi ; sauvez-moi, vous qui m'avez envoyé cette faible fleur pour me rappeler votre nom !

Elle retomba épuisée. On accourut vers elle ; et dans les bras, sur le cœur d'un de ces anges qui veillent au chevet de la souffrance, du crime et du malheur, la condamnée, éclairée sans doute par un rayon du soleil divin, répandit des larmes, non plus de désespoir, mais de joie, d'espérance et d'amour.

Ici, je dois me faire. Une rose ne peut raconter quels grands mystères s'accomplirent alors entre le Dieu de miséricorde et sa créature repentante et pardonnée.

Au moment où le ciel entier descendait dans la prison, une lumière céleste m'éclaira à mon tour. Je regis mon enseignement : je compris que Dieu m'avait exaucée, et que mon sort était mille fois préférable à celui que j'enviais un instant, car j'avais en mon heure d'utilité sur la terre.

Bientôt après l'acte de réconciliation suprême, la condamnée, priant pour sa mère, expira doucement radieuse et sauvée. Ma destinée est sauvée.

Et voilà qu'à cette heure m'apparaissent deux fleurs charmantes, qui, elles aussi, ont une mission de consoler sur la terre : la rose qu'un pauvre mutilé offrit d'un cœur reconnaissant en prix d'un douloureux service (1), et la fleur des montagnes (2) qui charma les tristes loisirs du prisonnier de Fenestrel, et qui lui fut envoyée aussi pour lui apprendre le nom de Dieu qu'il ne savait pas.

Elles m'appellent. Je vais les rejoindre ; toutes trois, confondant notre principe de vie, qui n'est ni esprit ni ame, et dont Dieu seul connaît l'essence, nous exhalerons à jamais nos parfums sur l'autel de celui qui nous créa.

Toi qui restes encore quelques heures sur la terre, n'oublie pas que la prière de l'être le plus faible, fût ce même d'une rose, trouve toujours son chemin vers l'oreille du Seigneur, et qu'à une vie de joies somptueuses, de brillante oisiveté, d'égoïsme, de pures affections, même de prières, est préférable, quoique achetée par l'humiliation et la souffrance, une heure d'utilité sur la terre marquée par Dieu, et cette heure s'appelle DEVOIR.

(1) Il y avait sur la fenêtre de la prison une rose dans un verre. " Je te prie de m'apporter cette rose," me dit Maroncelli. Je la lui portai, et li l'offrit au vieux chirurgien qui vint de lui couper la jambe, en lui disant : " Je n'ai pas autre chose à vous offrir pour vous témoigner ma reconnaissance." Celui-ci prit la rose et pleura.

(2) *Ala Prisons*, par Silvio Pellico.

(2) Picciola, par X. Salatae.



L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 18 DEC. 1847.

En commençant aujourd'hui la publication de L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, nous devons remercier le public catholique de l'accueil favorable dont il nous a honoré, accueilli, disons-le, qui a surpassé notre attente. Pour reconnaître dignement cette faveur de nos concitoyens, nous redoublerons de zèle et d'attention dans la rédaction de notre journal ; et en ayant soin d'y mêler l'utile à l'agréable, nous ne perdrons pas de vue le programme de notre numéro-spécimen.

Comme nous avons changé le format adopté pour le numéro-spécimen, nous avons cru, pour la commodité des lecteurs devoir reproduire dans notre feuille de ce jour, les articles : *Religion et Littérature* publiés dans ce numéro : —

JACQUES CREMAZIE, Avocat.
Rue Ste. Famille, No. 9. Rédacteur.

STANISLAS DRAPEAU,
Imprimeur-Propriétaire.
Rue St. George, No. 15, }
Faubourg St. Jean. }

De l'Instruction Publique.

ARTICLE PREMIER.

C'est l'Instituteur et non plus le canon qui est désormais l'arbitre des destinées du monde.

(LORD BROUGHAM.)

En France, disons-le hautement, les Instituteurs de la jeunesse n'occupent pas dans la hiérarchie administrative et sociale, la place que leur assigne l'importance de leur mission.

(EMILE DE GIRARDIN.)

Partout où l'enseignement a prospéré, une pensée religieuse s'est unie dans ceux qui la répandent, au goût des lumières et de l'instruction. — GUYOT.

Tout en profitant de l'expérience des autres pays, et de l'opinion des professeurs les plus éclairés, je n'ai pas perdu de vue la position et les circonstances particulières de notre pays ; et en cela, je n'ai fait qu'imiter l'exemple donné par les nations les plus distinguées. (EUGÈNE HENRISSON, Rapport sur l'Instruction Publique dans le Haut-Canada.)

Sans aucun doute le Canada est en arrière des autres pays sous le rapport de cette partie de la législation qui a trait à l'Instruction publique. Depuis un grand nombre d'années, la législature du Canada, et avant l'Union, le parlement du Bas-Canada ont libéralement voté des sommes considérables pour l'avancement de l'Instruction du peuple ; et cependant, l'Instruction a fait des progrès peu sensibles

parmi nous. A quoi cela est-il dû ? Sans contredit, aux vices, aux défauts des lois ayant pour objet l'Instruction publique. Ce n'est pas un reproche que nous entendons faire à nos législateurs ; certes, un tel reproche serait peu raisonnable, peu fondé de notre part, quand il est constant que chez les peuples les plus civilisés de l'Europe moderne, après des siècles de tâtonnements, d'essais infructueux, on est à peine parvenu à asseoir l'éducation publique sur des bases raisonnables, et à lui donner des effets pratiques.

Tout le monde admet que la loi actuelle du Bas-Canada sur l'Instruction élémentaire est défectueuse tant à cause de sa complication, de son manque de clarté et de précision, que par l'absence de tout système ou mode régulier et uniforme d'enseignement.

Il est à regretter que le Bas-Canada, soit encore, même sous ce rapport, bien moins partagé que la section supérieure de la province. Ainsi dans le statut 9. Victoria, chap. 20, qui règle l'établissement des écoles communes dans le Haut-Canada, se trouve une disposition pour l'établissement d'un bureau d'éducation dont les principaux devoirs sont : 1o. l'établissement d'une école normale pour former des instituteurs pour les écoles communes ; 2o. d'examiner, recommander ou désapprouver les livres dont il sera fait usage dans les écoles ; 3o. d'aider de ses conseils et avis, le surintendant de l'éducation sur toutes les questions qui se rattachent au progrès et à la diffusion de l'Instruction.

Par la 5e. section de cet acte, l'établissement d'une école normale pour le Haut-Canada est ordonné ; une somme n'excedant pas £1,500 est mise à cette fin à la disposition du bureau d'éducation pour la bâtisse de la dite école ; une autre somme de £1,500 est aussi allouée pour le salaire des maîtres et les dépenses contingentes de la dite école.

Dans chaque district municipal, il y a un surintendant de l'éducation dont le salaire est payé par la municipalité. Les devoirs de ce surintendant sont à peu près les mêmes que ceux du surintendant du Bas-Canada ; il est de plus obligé de visiter annuellement toutes les écoles de son district, et il est aussi chargé de l'examen de ceux qui veulent devenir instituteurs.

Pourquoi la loi actuelle du Bas-Canada passée dans la même session et qui semble, en grande partie, calquée sur celle du Haut-Canada, ne contient-elle pas ces dispositions importantes et nécessaires à tout système efficace d'éducation publique qui se rencontrent dans cette dernière loi ? Nous ne prétendons pas que cette loi soit parfaite ; mais nous sommes forcé d'avouer qu'elle est de tout point, supérieure à celle du Bas-Canada.

Un autre sujet de regret, c'est que le Bas-Canada n'ait pas encore eu l'avantage d'avoir un rapport général et raisonné sur l'état actuel de l'Instruction, sur les causes qui peuvent en gêner ou retarder les progrès, sur le mode d'enseignement que l'expérience des six dernières années démontre être la plus applicable aux circonstances du pays. Rien de cela n'a été fait ; encore sous ce rap-

port, le Haut-Canada est plus avancé que nous, puisqu'il possède le rapport si intéressant et si utile du Revd. M. Egerton Ryerson, en date du 27 mars, 1846, et dont nous aurons occasion de donner des extraits.

Avant d'entreprendre la critique de la loi d'éducation du Bas-Canada, et de faire les suggestions que nous croyons intéresser la cause de l'Instruction publique, nous nous permettrons de les faire précéder par les remarques de M. Roselly de Lorgues sur l'Instruction publique en France ; ces remarques, à quelques exceptions près, s'appliquant parfaitement au Bas-Canada.

« On s'obstine à ne pas comprendre ce que de nos jours, doit être l'éducation du peuple. Sachez-le bien : nous ne demandons plus un enseignement routinier, privé de sens, de raisonnement, sans spécialité d'éducation, laissant les enfants, les adultes et par suite les hommes, étrangers à la nation, aux intérêts des localités, aux idées progressives de leur siècle. Jusqu'à ce jour, l'enseignement était le but ; pour nous, il n'est que le moyen. On voulait, autrefois, des écoles pour apprendre à lire, écrire et chiffrer ; aujourd'hui, nous voulons des écoles pour rendre habile à l'administration de la personne, des biens, de la famille et de la municipalité ; pour qu'on devienne par le calcul, prévoyant et économique ; par l'écriture, maître des secrets domestiques ; par la lecture, instruit de ses devoirs d'homme, de citoyen et d'électeur.

L'instituteur, tel que nous le réclamons, résumera en lui, toutes les connaissances nécessaires au développement des classes agricoles et industrielles. Son enseignement devra embrasser tous leurs besoins, pour leur éviter d'aller dans les villes chercher un supplément d'Instruction. Nous demandons que le progrès de l'Instruction primaire se reconnaisse dans l'état, à la fertilisation des terres, à l'accroissement des produits. Nous prétendons retrouver les fruits de l'Instruction du peuple, dans l'amélioration générale de ses mœurs, de son esprit, et même de sa constitution physique.

Le temps est enfin venu de proclamer l'Instruction primaire, DETTE DE L'ÉTAT. Chaque citoyen peut y prétendre sa quote-part de paiement. Comme la protection de la loi elle est due à tous. Ainsi que tout homme fait échange de sa pensée par la parole, il faut qu'il le puisse avec les lettres. C'est son privilège distinctif sur tous les êtres de la création.

Dans l'organisation d'un gouvernement qui réside dans la puissance élective, l'Instruction est due à tous, parceque tous ont des droits à exercer ou des devoirs à accomplir.

L'enseignement primaire n'est ni un don, ni une libéralité, mais une DETTE sacrée de l'ÉTAT. Ce principe établi, il suit que, pour voir germer sur toute la superficie du royaume une instruction nationale, identique, graduée et professionnelle, ce n'est plus avec les votes parcimonieux des conseils municipaux, qu'il faut semer ; un budget invariable et voté par les chambres doit acquitter cette dette annuelle.

Une condition antérieure à la capacité

de l'instituteur, est celle de son existence. L'instituteur n'atteindra jamais sa haute destination, si la considération publique, ne l'entoure. Sans bien-être matériel, peu ou point de bien-être moral. Le vieil Homère l'a dit : " La faim est mère des mauvais conseils. " L'homme aux prises avec le besoin n'obtient nulle considération aux yeux d'autrui, même aux siens ; il abdique sa propre dignité ; réduit pour vivre à faire industrie de tout, l'instituteur se mettra au service du maire, des conseils municipaux, des notables, en un mot de quiconque aura un décalitre de blé à lui fournir. D'ailleurs, qu'on ne le se dissimule pas, l'instituteur n'acquerra j'ama l'Autorité désirable sur les élèves, s'il n'étend son influence jusqu'aux parents concourant à le seconder.

Point d'influence sans considération. Or, pour qu'il y ait considération, il faut d'abord indépendance. Sans indépendance, point de considération. Sans considération, nulle récompense pour le maître, nulle confiance, et partant nul progrès chez l'élève. Il fallait le bien-être matériel pour garantir le bien-être moral ; il faut le bien-être moral pour garantir la capacité. Le bien-être matériel est donc fondamental.

Que l'Etat et la commune concourent également à fixer le sort de l'instituteur, à le rendre indépendant du besoin et des conseils municipaux. Indépendant du besoin, le voilà sauvé de ces travaux manuels, de ces occupations serviles qui forment presque toujours l'accessoire et souvent le principal de la vie et des moyens d'existence de l'instituteur. Indépendant des conseils municipaux, qui ne seront plus les régulateurs de son maigre salaire, le voilà sorti de cette sphère d'obséquiosité et de sujétion locale, dans laquelle il était plongé ; et ce point intéresse les familles bien plus qu'il ne le paraît d'abord. Placé dans l'Etat comme un fonctionnaire public, il n'aura plus à s'occuper que de ses fonctions et des études assidues qu'elles demandent. Il donnera tout son temps à sa profession, parcequ'il en recevra toute son existence.

Indépendance, considération, dignité de soi-même, confiance des autres, tels sont les résultats moraux de ce système matériel. L'émulation viendra s'y joindre. Le traitement fixe payé par l'Etat pouvait se cumuler avec un casuel, et l'instituteur, sachant qu'un degré plus élevé, plus spécial d'instruction peu accroître ses rétributions particulières, tendra vers des connaissances variées et plus approfondies ; ses lumières rejailiront de l'école sur l'habitation dont il deviendra fréquemment le conseiller ; de là avantage pour l'instituteur, avantage pour la commune.

Et comme dans une vérité toutes les conséquences sont mutuellement responsables ; d'une mince question financière, d'une simple base de traitement, en apparence si peu importantes, vout sortir pour l'Etat d'immenses améliorations. Effet immédiat de l'éducation nationale, l'exploitation des ressources méconnues de l'agriculture, réingira sur l'industrie, en développant une consommation plus rapide de ses produits ; étendra le bien-être commun,

et diminuera les obstacles à la moralisation générale.

Aussi longtemps que les ambitions secondaires se détourneront avec dédain de la profession d'instituteur, pour s'appliquer exclusivement au commerce, à la procédure, au notariat, à la médecine, on pourra certifier qu'il existe un vice et au moins une lacune dans notre législation. La position des maîtres de l'enfance est encore à fixer. Nul homme n'a le droit de se dire bon citoyen, de se prétendre dévoué à la gloire et au bien de sa patrie, s'il reste indifférent au sort de l'instruction primaire ; car il n'a point compris le mécanisme du corps social dont il est membre. Nul ne mérite le titre de conseiller municipal, nul n'est digne de ceindre l'écharpe du maire, s'il néglige l'unique moyen d'affranchir sa commune du joug de la centralisation, des préjugés nuisibles à l'agriculture, préjudiciables aux familles, et de rendre l'élection une justice ; le système représentatif est une vérité. Que tout esprit désireux du bien public se tourne donc vers les nécessités de l'éducation si mal satisfaites encore.

Nous le déclarons : la loi actuelle doit enfin faire place à une organisation nouvelle. Il faut reconstituer différemment les écoles ; fonder l'éducation du peuple sur une base puissante et nationale ; lui imprimer un caractère vraiment français, par conséquent catholique (*).

Mais si nous travaillons à changer la position sociale de l'instituteur, c'est à la condition de le voir se régénérer lui-même, se former un caractère digne de respect, devenir le propagateur de la morale, le conseiller du progrès, l'agent de la civilisation. Il ne pourra monter au rang honorable que nous lui assignons, et justifier les dépenses et les prévoyances dont nous demandons qu'il soit l'objet, qu'autant que l'utilité de son existence sera démontrée par ses œuvres. Que nul instituteur n'oublie cette vérité ; la foi religieuse constitue la première des qualités de tout instituteur, ainsi qu'elle est la vertu de tout chrétien. La plus habile pédagogie ne saurait pour le bien-être général, égarer le moindre sentiment évangélique. Un recteur d'Académie fut-il grammairien comme Girard, L'homond et Letellier, arithméticien comme Bezoud et Bourdon, astronome comme Laplace et Biot, géographe comme Malte-Brun et Balbi, meilleur physicien que Thénard et Dumas, plus grand naturaliste que Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire, sans christianisme ne serait qu'un dangereux instituteur.

Comment le maître de l'enfance ferait-il germer en elle ces principes impérissables de morale et de vérité, qui disposent à la foi dans la providence, à la soumission au devoir, au respect d'autrui, à l'amour d'une indéclinable droiture, s'il n'est pas lui-même soutenu par un sincère espoir des récompenses célestes ? Comment sera-t-il vigilant, patient, doux, équitable envers

(*) Nous devons remarquer que dans le Bas-Canada dont la population est composée d'éléments nationaux et religieux si différents, ce que dit l'auteur du caractère catholique que doit avoir l'éducation, ne peut s'appliquer qu'à la partie de cette population d'origine française et catholique.—[Note du Rédacteur.]

ses élèves, sans préférence pour leur âge, leur condition et ses rapports personnels avec les parents, si la crainte du comité de surveillance le dirige seule ? Il se bornera à donner machinalement ses leçons suivant l'indication du règlement, sans y ajouter l'impulsion et l'autorité d'une parole convaincue. L'importance de son action ne lui sera jamais connue, s'il n'a point la science intime de sa propre personnalité, s'il ne voit point en lui le dépositaire d'une âme destinée à l'éternité, actuellement libre de son choix et de ses déterminations, ayant reçu action sur autrui pour le bien comme pour le mal, et à cause de cela plus largement responsable de ses actes devant l'autour de la vie. Tellement la religion est l'essence de toute éducation intellectuelle, que le fameux Diderot, ce grand déclarateur d'impécités, se vit logiquement contraint de la déclarer la PREMIERE des connaissances essentielles qu'il faut à tous les états et auxquelles rien ne peut suppléer ; aussi dans son *Traité de l'Education*, pose-t-il en premier lieu " la religion par laquelle, dit-il, nous devons commencer, continuer et finir, parceque nous sommes de Dieu, par lui et pour lui. "

Que les instituteurs n'oublient pas cette vérité : il ne suffit pas d'obtenir son brevet pour devenir un bon instituteur ; il faut d'abord être chrétien. L'esprit évangélique dépourvu de science spéciale ne suffirait pas à l'instruction. La pédagogie séparée de l'esprit évangélique nuirait au cœur. Seul un intime accord entre la foi éclairée et la connaissance précise de son art, pourra permettre à l'instituteur de dépasser enfin le magister, en faisant succéder à la stérilité et à la routine, l'élevation de l'âme, l'intelligence et la production."

(A continuer.)

REVUE POLITIQUE DE LA SOMAINE.

Nous donnons à nos lecteurs un résumé des nouvelles apportées par la maille anglaise du 19 novembre.

ANGLETERRE.—Le parlement impérial a été ouvert le 13. Le discours de la reine devait être lu le 23 par une commission nommée à cet effet. M. Shaw Lefèvre a été ré-élu orateur. On ne connaît rien des mesures ministérielles.

—L'état de l'Irlande est des plus déplorable, les meurtres, les assassinats s'y joignent à la misère et à la maladie.

—En Suisse, les hostilités n'ont pas encore commencées ; chaque parti a mis ses troupes en mouvement et on s'attendait à ce qu'une bataille aurait lieu près de Lucerne. La Gazette du Piémont annonce que le pape, le roi de Sardaigne et le grand duc de Toscane ont préparé conjointement un système de douanes.

—Le choléra a entièrement disparu de Moscou et paraît s'avancer dans la direction de St. Petersbourg.

—Les voyages hebdomadaires des steamers de la ligne Cunard commenceront le premier avril prochain, alternativement à New-York et à Boston.

—L'état commercial de l'Angleterre avait subi une légère amélioration. Les emprunts d'argent se faisaient plus facilement et à des termes meilleurs. Aucune variation notable n'a eu lieu dans le prix des céréales. Du 6 au 17 novembre, 196 faillites et cessations de paiement ont eu lieu en Angleterre et en Ecosse.

HIERARCHIE CATHOLIQUE ROMAINE EN ANGLETERRE.—Tous les documents relatifs à cette question si longtemps discutée sont enfin arrivés en Angleterre. Le révérend docteur Walsh, évêque de Midland, devient archevêque de Westminster; le docteur Wiseman doit être évêque de Birmingham. Le titre de Vicaire apostolique sera aboli, et les évêques catholiques porteront le nom de leurs sièges respectifs. Le pape a sous considération d'augmenter le nombre des évêchés en Angleterre; et il est très probable qu'avant qu'il soit longtemps, tous les arrangements concernant l'envoi d'un nonce du pape en Angleterre seront terminés.

ESPAGNE.—Senor Pacheco ambassadeur à Rome a été remplacé par Martinez de la Rosa. Olanos et le général Cordova ont été renvoyés du ministère. Narvaez a pris le porte-feuille de la guerre. Le gouvernement a défendu l'entrée de l'Espagne à Espartero.

PORTUGAL.—La crise ministérielle continue ainsi que les embarras pécuniaires. La reine est accouchée d'un fils le 4 de novembre.

BELGIQUE.—La session du parlement belge a été ouverte le 9, par le roi en personne.

HANOI.—Par proclamation en date du 5, l'assemblée des Etats a été dissoute et de nouvelles élections ordonnées.

ALLEMAGNE.—Une requête demandant l'émancipation entière des juifs, a été présentée à la diète Bavaoise.

ITALIE.—Rome.—On écrit en date du 28 octobre, que le cardinal, secrétaire d'Etat a offert sa résignation qui a été acceptée; on parle du cardinal Baluffi comme devant lui succéder. M. Savelli a été nommé gouverneur de Rome; cette nomination paraît avoir causé du mécontentement.

—Des lettres de Milan annoncent que plusieurs personnes notables ont été arrêtées dans cette ville.

—L'insurrection de la Calabre paraît être apaisée.

—Ibrahim Pacha est arrivé à Livourne; il doit passer Phiver à Pise.

—Le souverain Pontife persévère avec fermeté et énergie dans son système de réforme.

—Lord Minto, quasi ambassadeur d'Angleterre, est arrivé à Rome dans le mois d'octobre. On sait que d'après la loi anglaise, un ambassadeur anglais ne peut être accrédité auprès du pape. Cette difficulté technique a été surmontée en envoyant auprès de sa sainteté un noble, non seulement proche parent du premier ministre d'Angleterre, mais encore membre lui-même du cabinet britannique.

—Deux médecins français de Marseilles, prétendent avoir découvert deux remèdes efficaces contre le choléra asiatique; l'un de ces remèdes est l'éther sulfurique, et l'autre le charbon de bois.

ETATS-UNIS.—On se rappelle que l'église catholique de St. Augustin, à Philadelphie, fut détruite par la popalace, maîtresse de cette cité. Les syndics de cette église ont intenté une action en dommages résultant de cette voie de fait, contre le comté de Philadelphie; les jurés ont rendu en faveur des demandeurs, un verdict de \$47,433, montant des dommages prouvés.—(National Police Gazette de New-York.)

—Le congrès s'est ouvert le 6 du courant. M. Winthrop a été élu président de la chambre des représentants. Le discours du président nous est parvenu; il contient en résumé ce qui suit:—Que les Etats-Unis ont été offensés par le Mexique qui a commencé la guerre; que les Etats-Unis n'ont fait que se mettre sur la défensive pour repousser l'invasion des mexicains et venger l'honneur national. La paix sans une cession de territoire et une indemnité par le Mexique, serait de la part des Etats-

Unis, reconnaître qu'ils ont tort. Les offres de paix faites au Mexique sur ces principes, sont non seulement justes à l'égard de ce pays, mais encore empreintes de la plus grande libéralité. Les Etats-Unis se seraient contentés d'étendre leurs frontières jusqu'au Rio-Grande; de la cession du nouveau Mexique, des Californies et du droit de passage sur l'Isthme de Tehuantepec. Le reste du message offre peu d'intérêt à nos lecteurs. Le secrétaire d'Etat a soumis un estimé des dépenses nécessaires pour établir des relations diplomatiques avec la cour de Rome. Le général Taylor est arrivé à la Nouvelle-Orléans où l'attendait une brillante réception.

MEXIQUE.—Le Delta de la Nouvelle-Orléans, annonce que le congrès mexicain a résolu de licencier l'armée, et a enjoint à la garde nationale de faire le service actif.

AMERIQUE DU SUD.—Il y a eu de sérieuses difficultés entre le Pérou et la Bolivie, et il y a toute raison de croire que ces deux républiques sont maintenant en guerre.

—La république d'Equador est toujours prospère; celle de Yucatan est en guerre civile.

CANADA.—Les journaux sont remplis de bruits contradictoires au sujet des personnes qui doivent offrir leurs services aux divers comtés de la Province. D'après les listes publiées dans les journaux, tous les membres de l'Administration rencontreront de l'opposition à leur réélection; comme c'est l'ordinaire, chaque parti se dit sûr du succès.

—L'honorable Lafontaine se présente au comté de Terrebonne et à Montréal.

—Pour Kamouraska, on parle en remplacement de feu A. Berthelot, éc., de MM. Alexandre Fraser et Pierre Marquis, qui représenteraient ce comté avant la suspension de la constitution du Bas-Canada. On parle aussi de M. C. Chapis, fils, pour ce même comté.

—M. A. C. Taschereau a offert ses services au comté de Portneuf, ainsi que M. M. Belleau, avocat de cette ville, et M. Ant. J. Duchesnay, seigneur de Fossambault. L'élection de Portneuf est fixée au 28.

—On dit que le docteur J. Taché ou M. Pouliot, notaire, remplaceront, à Rimouski, M. Bertrand, qui ne se représente pas.

—L'élection de la cité de Québec est fixée au 21 du courant; A. Campbell, éc., est l'officier rapporteur. Celle du comté est fixée au O. A. A. Parent, officier rapporteur. A Dorchester, Mégantic et à Champlain, au 22; à Montmorancy, le 30.

—L'hon. P. F. Bruneau, a été nommé Recepteur-Général de la Province.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC A HALIFAX.—Les commissaires explorateurs rapportent qu'ils ont tracé un chemin sûr et praticable entre Halifax et la Baie des Chaleurs. Sur toute la route entre Halifax et Québec il n'y a que 20 ou 30 milles au plus, qui offrent quelque difficulté, et encore d'une nature peu sérieuse, que l'on pourra surmonter facilement, avec une légère augmentation de dépenses. La route qui paraît avoir été adoptée court d'Halifax à Truro, de là à l'est de la montagne Cobiqui et par la route de la Baie Verte à Shédiac, puis le long de la côte nord-est du Nouveau-Brunswick jusqu'à Ristigouche, et de Ristigouche par le chemin Kempt à Métis. De ce dernier endroit à Québec, le terrain est presque partout de niveau.

DEPARTEMENT DES POSTES DANS LES COLONIES ANGLAISES DE L'AMERIQUE DU NORD.—Les commissaires nommés par le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse pour s'enquérir sur l'administration actuelle de ce département, et aussi pour s'entendre sur l'adoption d'un taux de port uniforme, en harmonie avec les circonstances et les besoins de notre époque, ont, avec l'honorable M. Cayley, commissaire nommé de la part du Canada, adopté à l'unanimité un rapport qui, s'il est suivi,

aura l'effet de donner aux habitants des colonies britanniques, un taux postal n'excédant pas celui maintenant en vigueur dans les Etats-Unis.

La Gazette du Canada contient une proclamation promulguant la sanction donnée par Sa Majesté, à l'acte de la dernière session du parlement provincial pour faciliter la comutation de tenure dans le domaine de la couronne; et aussi, à l'acte pour prolonger le délai dans lequel les personnes naturalisées en cette province pourront prêter le serment requis.

—Quelques débetures en faveur des incendiés de Québec ont été reçues; elles sont des promesses expresses de la part du gouvernement provincial, de payer aux incendiés le montant prêté à chacun d'eux. Ces débetures seront payable au porteur, dans douze ans à compter du premier décembre courant, et portent intérêt de six pour cent, payable tous les six mois.—(Gazette de Québec.)

Nous apprenons que le comité des incendiés de Québec, a nommé l'honorable R. E. Caron, dépositaire des débetures, et a chargé ce monsieur d'en effectuer la négociation.

¶ Nous adressons le présent numéro à un grand nombre de personnes, les priant dans le cas où elles ne voudront pas s'abonner à notre journal, de nous le renvoyer sans délai; autrement elles seront regardées comme abonnées.

VENTE PAR LE SHERIFF.

Pour le mois de Décembre.

DISTRICT DE QUEBEC.

1009. William Lamson vs. Thomas Ca-zault. Un terrain, dans la paroisse de Québec au lieu appelé Belvidère, avec batisses.—Vente au bureau du Sheriff, le 27 décembre, à 10 heures.

2092. Margaret Haig vs. M. Atkinson. Deux terrains à la Haute-Ville, Rue d'Auteuil avec une Maison en pierre,, à une étage, sur chaque terrain.—Vente au Bureau du Sheriff, le 27 décembre, à 10 heures.

Cadeaux du Jour de l'An.

LES Soussignés invitent les Dames et Messieurs à visiter leur splendide assortiment de CADEAUX pour le premier de l'an, consistant en livres magnifiquement reliés, boîtes à ouvrages, jouets d'enfants, etc. formant la plus belle importation qui ait jamais été offerte à Québec.

J. & O. CREMAZIE,

18 déc. 1847.

12, Rue la Fabrique.

Pharmacie Canadienne

du

DOCTEUR CIRoux,
Haute-Ville, Rue St. Jean, No. 24, Québec.

L'Ami de la Religion et de la Patrie.

Ce Journal paraît tous les SAMEDIS, en 8 pages, 24 colonnes de matières. Le prix d'abonnement est de DEUX PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par semestre. On ne s'abonne pas pour moins de six mois. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du semestre.

Les lettres, paquets, argents, correspondances, etc., doivent être adressés, francs de port à STANISLAS DRAPEAU Propriétaire, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

Les annonces seront publiées aux taux ordinaires des autres journaux.

On s'abonne à Montréal, à la Librairie Canadienne de E. R. Fabre, éc., 3, Rue St. Vincent.

Imprimé et Publié par STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur-Propriétaire, No. 22, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec.